

À TOUS LES ÉTATS MEMBRES DE L'OIT

ILC 109 - 100

12 février 2021

**Convocation à la 109^e session de la
Conférence internationale du Travail
Genève, 2021**
Site Web: www.ilo.org/ilc

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, la pandémie de COVID-19 a empêché la tenue de la 109^e session de la Conférence internationale du Travail en 2020. En avril 2020, le Conseil d'administration a décidé de reporter à juin 2021 la 109^e session ([décision du 3 avril 2020](#)), puis apporté des ajustements à son ordre du jour en conséquence ([décision du 22 octobre 2020](#)).

Dans les circonstances actuelles, il ne sera pas possible d'organiser la 109^e session de la Conférence dans des conditions normales. Néanmoins, il est essentiel, comme l'ont confirmé les récentes consultations tripartites, de convoquer la 109^e session en 2021, sous réserve d'aménagements garantissant la participation effective, à distance si nécessaire, des délégations triparties de tous les États Membres. Des consultations approfondies seront engagées dans les semaines à venir afin de permettre au Conseil d'administration de décider, lors de sa 341^e session (mars 2021), du **format, du programme et des modalités de participation** à adopter pour cette session de la Conférence.

En conséquence, bien qu'il ne soit pas possible de préciser les dates exactes de la session à ce stade, j'ai le plaisir de vous inviter à réserver, à titre provisoire, les dates initialement prévues pour la 109^e session de la Conférence, à savoir du 7 au 18 juin 2021.

Les dates et modalités définitives de la 109^e session, ainsi que des informations détaillées sur la procédure de présentation des **pouvoirs**, seront communiquées aux États Membres et publiées sur le [site Web de la Conférence](#) dès qu'elles auront été finalisées par le Conseil d'administration. Dans l'intervalle, je vous invite à consulter les rapports soumis à la Conférence internationale du Travail au fur et à mesure de leur publication sur le même site Web. Le Département des relations, des réunions et des documents officiels (tél.: +41 22 799 7732, courriel: reloff@ilo.org) se tient à votre disposition pour vous fournir toutes les informations dont il dispose dans le cadre du processus de consultation en cours.

Le Bureau international du travail compte sur votre participation active pour faire en sorte que la 109^e session de la Conférence internationale du Travail réponde efficacement aux défis rencontrés par un monde du travail profondément affecté par la pandémie de COVID-19, et contribue à l'objectif des États Membres en vue d'une reprise centrée sur l'humain.

Je vous saurais gré de bien vouloir transmettre cette lettre aux organisations d'employeurs et de travailleurs les plus représentatives avec lesquelles vous mènerez des consultations en vue de déterminer la composition de la délégation tripartite de votre pays à la Conférence.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma haute considération.

A handwritten signature in black ink, reading "Guy Ryder". The signature is fluid and cursive, with the first letters of "Guy" and "Ryder" being capitalized and prominent.

Guy Ryder
Directeur général